

Gembloux, le 28 septembre 2016



### Communiqué FJA

#### **Accord sur la répartition de la nouvelle enveloppe de crise en soutien aux éleveurs wallons :**

#### **la FJA satisfaite des majorations octroyées pour les jeunes agriculteurs**

En complément du budget européen destiné à soutenir la mesure de réduction volontaire de la production, la Région Wallonne dispose, sur décision du Conseil des Ministres de l'UE du 18 juillet dernier, d'une enveloppe d'un peu plus de 4 millions d'euros destinée à soutenir les secteurs de l'élevage. A cette somme s'ajoutent 4 autres millions d'euros que le Gouvernement wallon avait décidé de dégager pour soutenir les producteurs de lait.

Les modalités de répartition de cette enveloppe d'un peu plus de 8 millions d'euros viennent d'être décidées ce mercredi 28 septembre à la suite d'une nouvelle concertation entre le Ministre René Collin et les organisations agricoles.

La FJA a pris part à l'ensemble de ces discussions et a notamment rappelé, dès l'entame de celles-ci, la situation particulièrement délicate des jeunes agriculteurs qui ont des charges de remboursement liées à leurs investissements d'installation supérieures à la moyenne de celles de l'ensemble des agriculteurs en activité.

Nos arguments ont été entendus et la FJA est satisfaite des décisions prises.

En effet, l'accord conclu prévoit de réserver un peu plus de 25 % des budgets disponibles pour les jeunes agriculteurs qui auront 40 ans maximum le 31 décembre 2016 et qui se sont installés depuis moins de 10 ans à dater de la dernière déclaration de superficie (au plus tard le 15 juin 2016). Cette enveloppe spécifique permettra aux jeunes agriculteurs d'obtenir des majorations d'aides significatives.

Vous trouverez dans le communiqué du Ministre René Collin ci-joint le détail des soutiens spécifiques couplés pour les vaches laitières et mixtes et des soutiens aux prairies ainsi que les majorations prévues pour les jeunes agriculteurs.

La FJA restera mobilisée pour continuer à faire entendre la voix des jeunes agriculteurs.

Contact:

Pierre André, Président de la Fédération des Jeunes Agriculteurs : 0478/55.86.42